

Vives inquiétudes sur le pouvoir d'achat

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4000 - Jeudi 20 octobre 2016 - Prix : 10 DA

JSK

Le Français Casoni pour succéder à Mouassa

Page 24

Secteur de l'Education

Reprise hier des cours pour les élèves

Page 2

Black-out

Par Mohamed Habili

Depuis que dans la soirée de vendredi dernier, un gouvernement de salut national dirigé par Khalifa Ghweil a pris la place dans les locaux officiels du gouvernement Fayaz Serraj, dit d'union nationale, c'est le black-out complet sur ce qui se passe non pas seulement dans la capitale libyenne mais dans toute la Libye. Comme par hasard, il n'y a plus d'agences d'information, plus d'organes de presse, plus de chaînes de télévision, pour s'y intéresser. Rien moins qu'un coup d'Etat est en train de se produire, ou qui s'est déjà produit à Tripoli, mais tout se passe comme si les grands médias, ceux qui en général sont les premiers à débarquer là où ça se passe, pour autant qu'ils n'y soient pas déjà pré-positionnés dans l'attente de quelque chose, pour employer un langage militaire, ont tous pris en même temps le parti d'aller voir ailleurs. Près d'une semaine après que le coup d'Etat a été annoncé, on ne sait toujours pas si des affrontements ont lieu entre forces loyalistes au gouvernement Serraj et celles répondant aux ordres du gouvernement Ghweil, si le calme règne dans Tripoli, si même Serraj est aux commandes à son poste ou s'il est en fuite. Plus rien non plus de et sur Martin Köbler, l'émissaire onusien, qui comme de juste a commencé par condamner le coup de force mais qui après cela s'est inexplicablement réfugié dans le silence. On ne connaît pas d'exemple où quelque chose d'aussi médiatique qu'un coup d'Etat ait rencontré autant d'indifférence. Il doit bien y avoir une explication à une attitude aussi étonnante.

Suite en page 3

En dépit d'un taux de réussite aux examens jugé appréciable

L'échec scolaire reste considérable



La baisse du niveau se traduit chaque année par des milliers d'élèves rejetés par le système scolaire malgré un haut taux de réussite aux examens de fin d'année. «L'échec scolaire reste considérable», relève un responsable au ministère de l'Education nationale, qui note «une faible qualité de l'enseignement».

Page 2

Véhicules

Première baisse du chiffre d'affaires des concessionnaires

Page 4

Prix Marcel Duchamp

L'artiste franco-algérien Kader Attia lauréat

Page 13

FMI/Code de l'investissement
La révision va permettre à l'Algérie d'attirer plus d'IDE

LA RÉVISION du code de l'investissement devrait permettre à l'Algérie de drainer un flux plus important d'investissements directs étrangers, a prévu le Fonds monétaire international (FMI). Dans son rapport sur les perspectives de croissance pour la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (Moanap), le Fonds souligne que des pays comme l'Algérie, l'Arabie saoudite ou le Qatar qui ont modernisé leurs codes de l'investissement et du travail devraient attirer plus d'IDE. A l'instar de ces pays pétroliers, l'Algérie devrait connaître un rebond en matière d'IDE après un ralentissement enregistré ces dernières années grâce à l'allégement des formalités administratives et le renforcement de la qualité des institutions qui permettraient d'attirer davantage d'investissements étrangers, relève le Fonds. Le FMI souligne que ces actions ont été mises en œuvre par quelques pays pétroliers en vue de diversifier l'économie et de développer le secteur privé, tout en reconnaissant qu'il faut du temps pour réduire la dépendance aux revenus des matières premières. Le FMI avance, par ailleurs, que le ralentissement de la croissance globale de l'Algérie en 2016 sera compensé par une augmentation de la production de gaz naturel. Mais à moyen terme, la croissance hors pétrole se maintiendra bien en deçà des normes historiques, prévoit-il. Selon les chiffres avancés par le Fonds, le PIB réel de l'Algérie devrait s'accroître de 3,6% en 2016 et de 2,9% en 2017. Il relève que les tensions sur les prix en Algérie devraient encore s'accroître cette année, en partie du fait du repli du dinar et de l'augmentation des prix intérieurs de l'énergie, avant de s'atténuer. L'inflation devrait s'établir à 5,9% en 2016 et baisser à 4,8%, selon les mêmes projections. L'Algérie a enregistré d'importantes pertes à l'exportation du fait de la chute des cours du pétrole qui l'avait poussé l'année dernière à utiliser ses réserves pour financer le déficit courant, constate le Fonds. Le solde budgétaire global des administrations publiques devrait atteindre -13,3% en 2016 et se réduire à -9,5% en 2017, prévoit cette institution financière internationale. Par ailleurs, le FMI note que la chute des prix du pétrole et les conflits en cours continuent de peser sur les perspectives économiques de la région Moanap. «Les incertitudes découlant des conflits en Irak, en Libye, en Syrie et au Yémen minent la confiance, et les bas prix du pétrole ont des conséquences néfastes sur les exportations et l'activité économique des pays exportateurs de pétrole», souligne le rapport. **L. N.**

En dépit d'un taux de réussite aux examens jugé appréciable

L'échec scolaire reste considérable

■ La baisse du niveau se traduit chaque année par des milliers d'élèves rejetés par le système scolaire malgré un haut taux de réussite aux examens de fin d'année. «L'échec scolaire reste considérable», relève un responsable au ministère de l'Éducation nationale, qui note «une faible qualité de l'enseignement».



Par Louiza Ait Ramdane

L'échec scolaire en Algérie est des plus inquiétants. Le nombre d'exclus annuellement de l'école algérienne est effarant. La cause principale de cet échec réside dans le faible attrait de l'école qui ne propose aucune activité d'épanouissement aux enfants, ce qui cause un rendement faible pour l'élève. Selon les statistiques révélées hier par le département de Benghebrît, sur les 95% qui réussissent aux examens de 5^e, 25% échouent à la première année moyenne. Et sur les 66% d'élèves qui réussissent à l'examen du BEM, 15% d'entre eux doublent. Il faut ajouter le nombre de bacheliers admis à l'université mais qui ne pourront

pas suivre leur cursus, faute de connaissances de base et qui vont abandonner en cours de route. En dépit des taux de réussite «appréciables» aux examens de fin d'année, «le rendement du système éducatif pose problème», déplore Farid Benramdhane, conseiller auprès de la ministre de l'Éducation chargé de la pédagogie. Selon l'intervenant qui s'exprimait hier, sur les ondes de la Chaîne III, les chiffres alarmants révélés par le département de Benghebrît sur la déperdition et l'échec scolaire «ne sont pas conjoncturels mais sont plutôt structurels». Il avance comme preuve, les résultats prototypes d'une étude menée dans 9 wilayas sur un corpus de 464 000 erreurs tirées des feuilles des examens de 5^e et du BEM. Il indique que les matières scienti-

ques ont les moyennes les plus basses (8,40/20 pour les mathématiques en 2016), tandis que les moyennes des matières littéraires sont plus hautes (12 à 14/20 pour l'éducation islamique et éducation civique, a-t-il précisé. L'invité de la rédaction de la Chaîne III précise encore que «la seule capacité cognitive que nous avons développé chez l'élève c'est la mémorisation». L'étude révèle également que les résultats pour les langages fondamentaux (mathématiques, langue arabe et langue française) sont décevants. Selon lui, «seuls 24% d'élèves obtiennent la moyenne en mathématiques, 25% pour la langue arabe et 16% pour la langue française», détaille Farid Benramdhane.

L'amélioration du système éducatif, pour le conseiller de

Benghebrît, passe par un diagnostic pédagogique et par sa comparaison au niveau régional et international.

En plus de l'amélioration de l'enseignement, le département de Benghebrît compte remplacer la sanction par la correction, explique M. Benramadhane. «On a assuré la quantité en réalisant des taux de scolarisation appréciables, maintenant il faut passer à la qualité», ajoute-t-il.

Dans l'école algérienne, l'élève est invité à apprendre par cœur, sans réfléchir et sans développer surtout son esprit critique et d'analyse, pour décrocher à tout prix de bonnes notes. En plus de ça, il est appelé également à prendre des cours de soutien payants, devenus un passage obligé pour tous les élèves. **L. A. R.**

Secteur de l'Éducation

Reprise hier des cours pour les élèves

Après la grève générale qui a secoué les 17 et 18 octobre le secteur de l'Éducation nationale, le retour à la normale a marqué donc la journée d'hier par la reprise des cours. Les élèves, dont la perturbation par ces arrêts irréguliers dans le programme, n'a pas manqué d'être signalée ont, en effet, rejoint les bancs de l'école. La tutelle, à ce propos, a de tout temps rappelé les organisateurs de la grève à regarder, avant toute chose, l'intérêt des élèves. Pour cela, comme l'a indiqué à maintes reprises Nouria Benghebrît, les portes du dialogue restent ouvertes en vue de trouver des solutions communes au problème. Néanmoins, la plupart des principaux syndicats restent déterminés dans leur position, à savoir la satisfaction sans condition de leurs droits et revendication. A ce propos, la menace d'une autre grève, selon les syndicats grévistes, est maintenue au programme. «Un préavis de

grève pour les 24 et 25 octobre prochain a été déposé par tous les syndicats grévistes», a affirmé Meriane Meziane, représentant du Snapest. Une situation d'instabilité que la majorité des parents d'élèves redoutent quant à sa durée. Sur ce point, ces derniers manifestent de plus en plus leur colère et ras-le-bol. «C'est de l'avenir de nos enfants qu'il s'agit, à l'époque il y avait aussi autant d'insuffisances dans le secteur mais on ne compromettrait jamais aussi facilement le cursus scolaire des élèves comme maintenant», a déploré, Djouher, une enseignante à la retraite et mère de deux enfants scolarisés. Ainsi, la réaction des parents d'élèves vis-à-vis des grèves a été pour la plupart négative dans le sens qu'elle impacte sérieusement le déroulement normal de l'année scolaire en cours. A ce sujet, l'inquiétude se fait sentir beaucoup plus généralement auprès de parents ayant des enfants qui passent cette année

soit le Bac soit le BEM. Pour cette catégorie, il est clair que si ça continue à ce rythme là, il y aurait forcément un décalage entre l'assimilation des leçons et finir à temps la fin de l'année pour se mettre aux révisions. Par ailleurs, il est à savoir que parmi les parents d'élèves, il existe une poignée qui n'est pas tout à fait contre la grève, toutefois à condition que celle-ci soit bien structurée et organisée pour ne pas toucher à la stabilité des élèves. «Moi je ne suis pas complètement contre cette grève, néanmoins, en tant que parent d'élève et enseignant en même temps, je propose qu'on les organise durant les vacances scolaires par exemple, cela permettrait, à la fois, aux syndicats de poser à l'ordre du jour ce qui ne va pas dans le secteur et protéger les élèves en même temps», a confié Saïd, père de famille et enseignant dans un lycée d'Alger. **Yacine Djadel**

-Le gouvernement recourt aux taxes pour réduire le déficit budgétaire- Vives inquiétudes sur le pouvoir d'achat

■ Les augmentations de plusieurs taxes, dont celle sur la valeur ajoutée (TVA), proposées dans le projet de loi de finances 2017 risquent d'affecter le pouvoir d'achat des Algériens à faible revenu, malgré les assurances faites par le gouvernement.

Par Nacera Chennafi

Lors de la cérémonie d'ouverture de la session parlementaire 2016-2017, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, n'a pas nié la proposition des augmentations de taxes dans le projet de loi de finances 2017 et a assuré que celles-ci seront «minimes et n'affecteront pas le pouvoir d'achat». Mais avec la proposition d'augmenter la TVA, il n'est pas écarté que celle-ci aura pour conséquence une «augmentation des prix des produits de consommation». Les initiateurs du PLF 2017 donnent la priorité à la couverture du déficit budgétaire causé par le recul des recettes pétrolières. Ainsi, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui est à 17% grimpera à 19% pour le taux normal et de 7% à 9% pour le taux réduit. Selon l'exposé des motifs, cette hausse de la TVA et autres, dont le produit alimente le Budget de l'Etat à hauteur de 80% et les communes à hauteur de 20%, permettra au Trésor public d'engranger une plus-value fiscale de 110 milliards de dinars (mds DA).

Ainsi, le recours à l'augmentation de plusieurs taxes est justifié par le besoin de compenser partiellement la chute des recettes fiscales pétrolières budgétisées, attendues en baisse de 30% par rapport à 2016, plusieurs taxes seront augmentées. Selon les initiateurs du PLF 2017, les recettes sont destinées à financer les communes et la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales à hauteur de 40%, le Fonds national de l'environnement à hauteur de 35%, le Centre national de la sécurité routière à 15% et le Fonds national du patrimoine culturel à 10%.

Le PLF 2017 a été validé le 5 octobre dernier en Conseil des



Ph / DR

ministres et est depuis trois jours au niveau de la Commission des finances de l'APN. A cet effet, cette structure entamera l'examen de ce texte prochainement, mais bien avant l'opposition parlementaire monte déjà au créneau pour dire non à ce texte. Tout le monde se souvient de ce qui s'est passé lors de la séance de vote du projet de loi de finances de 2016. Des scènes de violences verbales et physiques ont été diffusées en direct sur plusieurs chaînes de télévision privées. Le Parti des travailleurs présente le PLF 2017 comme un texte «d'austérité» et souligne que «les transferts sociaux sont amputés de plus de 200 milliards de DA alors que le budget d'équipement est réduit de plus de 28%» ce qui entraînera, selon lui, «un ralentissement du développement local et national impactant négativement l'emploi et les services publics». Le PT considère que le projet de LF 2017 «pousse

le pays vers la récession par le recul, déjà très important, de la consommation des ménages».

Parmi les taxes et impôts augmentés, il y a celles de l'immobilier. Les revenus issus de la cession, par les particuliers, d'un immeuble bâti ou non bâti, sont soumis à l'impôt sur le revenu global (IRG) d'un taux fixé à 5%.

La location des habitations à usage individuel est soumise à un taux d'IRG à 10%. Il est aussi proposé que le tarif du permis de construire passe d'une fourchette actuelle de 1 875 DA-50 000 DA à une fourchette de 3 000 DA-75 000 DA pour les constructions à usage d'habitation et passe de 50 000 DA-150 000 DA à 75 000 DA-225 000 DA pour les constructions à usage commercial ou industriel. La taxe intérieure de consommation (TIC) sera également augmentée pour certains produits dits «de luxe» pour permettre au Trésor d'encaisser 20

mds DA supplémentaires. La TIC augmente à 30% pour d'autres produits de luxe comme les véhicules tout-terrain et les cylindrées supérieures à 2 000 cm³ et inférieures à 3 000 cm³. Il est proposé aussi de nouvelles hausses des prix des carburants qui sont actuellement de 1 à 3 DA/litre respectivement pour le gasoil et les trois types d'essence. En outre, il est institué une taxe d'efficacité énergétique (TEE), applicable aux produits importés ou fabriqués localement fonctionnant à l'électricité, au gaz et aux produits pétroliers, ce qui permettra au Trésor public d'encaisser pas moins de 10,7 mds DA (9,2 mds DA en TEE et 1,5 mds DA en TVA). Une nouvelle taxe est instituée sur les pneus neufs importés ou fabriqués localement, fixée à 10 DA par pneu destiné aux véhicules lourds et à 5 DA par pneu destiné aux véhicules légers.

N. C.

Montage industriel

De nouvelles exonérations au profit de la sous-traitance

Les entreprises d'assemblage et de montage industriel seront tenues de satisfaire un taux d'intégration nationale pour pouvoir bénéficier du régime fiscal préférentiel, indique le projet de loi de finances 2017 (PLF 2017). Ainsi, le régime fiscal préférentiel pour les entreprises de production activant dans le domaine de l'assemblage et du montage est subordonné à la réalisation d'un investissement et à la création d'emplois ainsi qu'au respect d'un taux d'intégration du produit final. Ce taux sera fixé ultérieurement par arrêté conjoint pris entre les ministres en charge de l'Industrie et des Finances. Il sera égal ou légèrement supérieur, dans un premier temps, au taux moyen actuel observé chez les entreprises de montage en activité, et révisable périodiquement, indique l'exposé des motifs accompagnant le PLF 2017. En outre, le régime fiscal préférentiel est accordé «sur décision d'évaluation technique délivrée par le ministre en charge de l'Industrie consignant l'engagement de l'entreprise bénéficiaire de respecter le taux d'intégration visé (...) et attestant que les parties, pièces et composants importés par ses soins constituent ou font partie d'une collection complète», selon le PLF 2017 qui sera bientôt sou-

mis aux débats de l'APN. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la reformulation de l'assise législative du dispositif CKD (Complete Knock down) qui permet aux activités de montage à partir de collections complètement ou partiellement démontées, de bénéficier à l'importation d'un régime fiscal privilégié. Mais après plus de 15 ans de la mise en œuvre de ce dispositif, «les résultats sont en demi-teinte tout aussi bien pour ce qui du nombre d'entreprises créées, de l'emploi, de la réduction des importations, de l'exportation que de l'acquisition technologique et de l'intégration de la production nationale», observent les concepteurs de ce texte législatif. Ce dispositif est resté «prisonnier d'un contexte d'urgence marqué par l'absence de cadre de référence stratégique et de mécanisme opérationnel destiné à imprimer à l'activité une trajectoire industrielle mûrement réfléchie», est-il noté dans l'exposé des motifs. Cette mesure proposée vise donc le réajustement du dispositif CKD régissant l'industrie du montage, de manière à le dynamiser afin de faire progresser cette activité vers l'étape qualitative souhaitée. La mesure redéfinit également la notion de collection complète qui doit englober non seulement les marchan-

dises importées mais aussi celles fabriquées par l'entreprise elle-même et les sous-traitants. Elle consiste, par ailleurs, à la prise en charge d'une demande récurrente exprimée par les opérateurs de cette filière qui trouvent que le dispositif CKD est «contraignant», du fait qu'il exige l'importation de la collection en un seul lot au lieu d'importer ces composants d'une manière séparée. Le PLF 2017 prévoit, dans une autre mesure, l'exemption des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), pour une période de cinq ans, les composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants dans le cadre de leurs activités de production d'ensembles et de sous-ensembles destinés aux produits et équipements des industries mécaniques, électroniques et électriques. Ces exonérations concerneront exclusivement les sous-traitants agréés par les producteurs de ces produits et équipements. La liste des produits et équipements concernés par cette mesure sera publiée dans un arrêté des ministres en charge de l'Industrie et des Finances. Cette disposition a pour objectif d'encourager la création d'une base de sous-traitance qui constitue «un préalable essentiel» pour assurer

un développement viable pour les filières industrielles, notamment automobile, d'après l'exposé des motifs. Il est exigé des investisseurs dans l'automobile, à travers leurs cahiers de charges, d'atteindre un niveau élevé d'intégration fixé à 40% au bout de cinq ans d'activité. Toutefois, ce taux serait «difficilement réalisable», en l'absence d'un dispositif d'encouragement destiné à la sous-traitance, estiment les rédacteurs de ce texte. La «contrainte volume» pour les premières années d'activité ne permet pas de réaliser de la sous-traitance d'ensembles et de sous-ensembles à des prix concurrentiels, soulignent-ils, expliquant que le retour sur investissement ne peut être réalisé qu'après l'atteinte d'un volume de 300 000 véhicules par an en moyenne, et ce, pour la majorité des pièces. Une exemption des droits de douane et de TVA pendant une période équivalente au moins à ce qui a été accordé aux investisseurs dans l'automobile est par conséquent «vitale» pour les activités de sous-traitance. En outre, cette mesure aura pour effet de réduire la facture de l'importation, de favoriser la compétitivité des fournisseurs locaux face à l'importation et d'assurer un transfert technologique important et stratégique pour le

LA QUESTION DU JOUR

Black-out

suite de la page Une

Celle qui se présente en premier à l'esprit, s'agissant du moins de l'indifférence dont font montre en l'occurrence les grands médias, c'est qu'il y a dans leur monde aussi une tendance dominante, un mainstream, et qui pour ce qui la concerne est pour que le processus imposé soi-disant par la communauté internationale, en réalité par les pays tombeurs de Kaddafi, au premier rang desquels la France et la Grande-Bretagne, aboutisse. Les médias ne sont pas ces intermédiaires neutres qu'ils prétendent être entre l'événement là où il se déroule et le reste du monde. Ils sont faits par des gens qui ont des opinions politiques et autres. On a pu constater sur l'exemple du renversement de Serraj, une fiction de gouvernement imposé par la «communauté internationale», que leur mainstream était en fait pour le processus de Sekhirat. Si bien que lorsqu'ils ont appris que ce gouvernement a été renversé, ils se sont dit qu'il doit y avoir maldonne quelque part, que ce gouvernement ne pouvait pas tomber puisqu'il était soutenu par les puissances occidentales, et que ni la Russie ni la Chine, ni aucune autre grande puissance, pour autant qu'il s'en trouve encore, à leur connaissance ne travaillait à sa perte. Il y a bien l'Egypte, qui a pu s'entendre avec les pays de la région, et dont le soutien au camp de Tobrouk n'est un secret pour personne, mais l'idée n'est venue à personne qu'elle pouvait avoir la main assez longue pour atteindre Tripoli. D'autant, s'est-on dit, que ce qui est dans les meilleurs termes avec Tobrouk ne peut qu'être mal vu à Tripoli. C'est probablement cette appréciation qui explique que le coup ait pris la «communauté internationale» au dépourvu, de même que les médias s'identifient à elle – peut-être tout de même de façon inconsciente pour certains d'entre eux. Le fait est que ni l'Egypte ni l'Algérie ni aucun des pays de la région n'a envie de voir s'établir en Libye un gouvernement aux ordres des grandes capitales européennes. Avant qu'il ne soit renversé, Serraj avait été reçu à Paris, avec les honneurs dus à un chef d'Etat, alors même qu'il n'avait encore été reconnu par aucun des deux Parlements libyens. La provocation n'est pas restée longtemps sans réponse.

M. H.

pays. Elle permettra aussi aux sous-traitants locaux d'exporter et de faire évoluer leurs volumes de production et devenir de plus en plus compétitifs en Algérie et à l'étranger, en faveur de l'introduction des pièces homologuées par les constructeurs présents en Algérie dans leurs réseaux d'approvisionnement à l'échelle mondiale.

Safy T.

Véhicules

Première baisse du chiffre d'affaires des concessionnaires

■ Le chiffre d'affaires global des concessionnaires de véhicules a enregistré, en 2015, sa première baisse (-14,5%), mais certains ont continué à connaître une hausse de leurs ventes, a appris l'APS auprès du Centre national du registre du commerce.

Par Ihsane Ch.

Le chiffre d'affaires cumulé de près d'une quarantaine de concessionnaires ayant procédé à la publication de leur compte annuel de l'exercice écoulé a atteint plus de 528 milliards de dinars en 2015 contre plus de 618 milliards de dinars en 2014 (714 milliards DA en 2013). Ainsi, plus de la moitié des concessionnaires représentant différentes marques (allemandes, sud-coréennes, japonaises et chinoises notamment) ont vu leur chiffre d'affaires enregistrer des diminutions allant de 10% jusqu'à 76%. Par contre, une quinzaine d'autres ont vu leur chiffre de ventes évoluer posi-

vement entre 0,3% et 28%. La baisse globale du chiffre d'affaires s'explique principalement par le recul des importations de véhicules, engendré par l'application de mesures techniques dans le cadre du nouveau cahier des charges régissant l'activité automobile en Algérie (en 2015, le système des licences d'importation n'était pas encore entré en vigueur). Ainsi, la facture d'importation des véhicules avait baissé de 31,3% en 2015 pour s'établir à 265 mds DA (3,14 mds de dollars) contre plus de 315 mds DA (5,7 mds de dollars) en 2014. Mais une comparaison entre les importations et les chiffres d'affaires réalisés par les concessionnaires en 2015 montre qu'il n'y a pas systématiquement un rapport de causalité entre ces deux paramètres. A titre d'exemple, les importations d'une marque française ont diminué de 27,4% alors que son chiffre d'affaires a augmenté de 3%. Ceci s'explique, entre autres, par l'augmentation des prix de véhicules opérée par des concessionnaires ainsi que par une hausse des ventes y compris celles des stocks de véhicules qui existaient auparavant.



PWEDR

En outre, en dépit de la baisse du chiffre d'affaires global, le résultat d'exploitation dégagé par la filière s'est soldé par un bénéfice global de plus de 7,82 milliards DA (contre un bénéfice

de 6,2 mds DA en 2014). Sur les 37 concessionnaires, onze ont enregistré des déficits. A noter que six concessionnaires ont réalisé à eux seuls 61% des importations d'automobiles en

2015 pour un montant de plus de 192 mds de DA, qui sont Renault, Hyundai, Sovac, GM Trade, Peugeot et Toyota.

I. Ch./AP

Modernisation de la justice/ Entre les cours d'Illizi et d'El-Oued Premier procès par visioconférence

UN PROCÈS à distance d'une personne impliquée dans deux affaires a eu lieu hier à la cour d'Illizi par visioconférence avec la cour d'El-Oued, a-t-on constaté. Première du genre dans la wilaya d'Illizi, cette expérience axée sur la visioconférence et s'insérant dans le cadre de la modernisation du secteur de la justice, vise à rapprocher l'administration du citoyen et épargner les longues distances aux justiciables, a précisé à l'APS le procureur général de la cour d'Illizi, Djemai Ferhati. Ce procès par visioconférence de Kh.A (51 ans), impliqué dans deux affaires distinctes, s'est déroulé en présence de cadres du corps de la justice et de l'établissement pénitentiaire d'Illizi, pour leur permettre de s'initier à ce nouveau procédé favorablement accueilli par les parties concernées et qui devra être généralisé aux autres cours de justice, a expliqué M. Ferhati. Le même responsable a fait état de la mobilisation des équipements nécessaires, informatiques notamment, pour la réussite de cette expérience. Selon une source judiciaire, la première affaire est liée à l'implication du mis en cause dans un trafic de drogue, et pour laquelle une peine de 15 ans de prison ferme a été prononcée par contumace à son encontre en 2011. Le mis en cause avait auparavant écopé d'une peine de trois ans de prison ferme pour son implication dans une affaire de vol.

Anis C.

13^e salon «Batiwest Logibat 2016» à Oran

Plus de 240 exposants attendus

Plus de 240 exposants sont attendus à la 13^e édition du Salon international dédié au logement, à l'immobilier, à l'urbanisme, au bâtiment, aux matériaux de construction et aux travaux publics «Batiwest-Logibat 2016», qui s'est ouvert hier au Palais des expositions de M'dina Djidida (Oran), a-t-on appris mardi des organisateurs. Initié par le groupe international «Sogexpo international», ce salon est organisé au moment où «l'Algérie vit au

rythme de la construction et les chantiers ne cessent de s'ouvrir, ce qui implique une dynamique extraordinaire en termes de qualité et de réalisations», a-t-on souligné. Cette manifestation, organisée sous le slogan «Algérie 2016 : perspectives et réalisation durable», sera marquée par la participation d'entreprises étrangères de dix pays européens, asiatiques et maghrébins, La Pologne sera l'invité d'honneur avec huit sociétés partici-

pantes, a-t-on noté. La 12^e édition du Salon «Batiwest Logibat 2015», qui a drainé plus de 12 000 visiteurs, a été marquée par la signature d'une douzaine de contrats commerciaux entre opérateurs turcs, polonais et algériens notamment dans le domaine de la production de matériaux de construction, rappelle-t-on.

Lyes D.

Pensions de retraite proportionnelle des Patriotes Etude et régularisation «au cas par cas»

Les services sociaux du ministère de la Défense nationale (MDN) s'attendent à «l'étude et la régularisation, au cas par cas», des dossiers relatifs aux pensions de retraite proportionnelle exceptionnelle des citoyens volontaires (Patriotes) ayant participé aux opérations de lutte contre le terrorisme, par le biais de la Caisse nationale des retraites (CNR). «Depuis la dernière réunion de travail tenue le 1^{er} juin 2016, avec des représentants des citoyens volontaires (Patriotes), ayant participé aux opérations de lutte contre le terrorisme, au côté des éléments de l'ANP, les services sociaux du MDN, de concert avec ceux du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, s'attendent à l'étude et la régularisation, au cas par cas, des dossiers relatifs à leurs pensions de retraite proportionnelle exceptionnelle, par le biais de la CNR», a précisé un communiqué du MDN. L'opération «demeure toujours en cours jusqu'à la régularisation de tous les dossiers

concernés», a ajouté la même source. Quant aux citoyens appartenant aux GLD (Groupes de légitime défense), qui ne font pas partie de la catégorie des citoyens volontaires (Patriotes), «les textes réglementaires régissant l'activité de cette catégorie de citoyens qui ont été armés dans le but d'assurer la défense de leurs familles et leurs biens, ne leur permettent pas de prétendre au bénéfice d'aucune forme d'indemnisation ou de pension». Concernant les militaires rayés des rangs par mesures disciplinaires, le MDN tient à rappeler que «les éléments faisant par-

tie de cette catégorie, dont la radiation pour mesures disciplinaires est assimilée à une sanction, n'ouvrent pas droit au bénéfice d'une pension, conformément aux dispositions du code des pensions militaires». «De ce fait, le MDN demeure attentif, à travers ses services compétents, aux doléances des citoyens ayant servi dans les rangs de l'ANP et ceux volontaires (Patriotes) ayant participé aux opérations de lutte contre le terrorisme, et continuera à œuvrer jusqu'à la régularisation de tous les dossiers», a conclu le communiqué du MDN.

L. M.

Guelma

Secousse tellurique de magnitude 3,2

UNE SECOUSSE tellurique d'une magnitude de 3,2 sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 01h35 à Guelma, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 10 km au nord-ouest de Hamman N'Bail (Wilaya de Guelma), a précisé la même source.

R. R.

Avis d'experts

L'Algérie peut s'ouvrir et participer à l'industrie aéronautique à l'international

■ L'Algérie recèle un important potentiel humain et matériel pour développer une industrie aéronautique nationale, s'ouvrir et participer à l'industrie aéronautique internationale, ont estimé mardi à Alger des experts qui plaident pour une stratégie claire, notamment dans la sous-traitance.

Par Ryad F.

Lors de la conférence internationale sur la mécanique et l'aéronautique, des spécialistes et chercheurs algériens ont souligné la nécessité de créer des passerelles entre le monde scientifique et les industriels afin d'exploiter le potentiel national de l'industrie aéronautique et mécanique pour lancer de nouvelles activités.

Dans son discours, lu en son nom par la directrice générale du développement industriel et technologique au ministère de l'Industrie et des mines Mme Hassiba Mokraoui, le ministre de l'Industrie et des Mines Abdesselam Bouchoureb a relevé la place accordée au secteur de l'aéronautique dans le cadre de la l'actuelle politique de filières industrielles.

Il a affirmé s'attendre de cette conférence «des conclusions qui épousent notre ambition industrielle pour donner plus de force et de profondeur à la politique des filières que nous menons, plus particulièrement dans les domaines de l'aéronautique et la mécanique, élevés dès la loi de finances 2015, au rang de filières prioritaires».

Abdelkader Kherrat, ingénieur spécialiste dans l'industrie aéronautique au Canada a indiqué à l'APS que «l'Algérie, doit trouver sa place dans l'industrie aéronautique mondiale. C'est devenue même une obligation, car



nos voisins ont déjà pris une avancée considérable sur nous dans ce domaine, surtout que la demande existe chez les grands constructeurs (...).

Selon lui, l'Algérie et le Canada offrent cette opportunité actuellement ajoutant que la sous-traitance dans le domaine de l'aéronautique peut être lancée en Algérie en partenariat notamment avec les canadiens.

«Il suffit juste d'avoir une stratégie claire pour que l'Europe et les autres pays comprennent que

l'Algérie veut développer ce secteur et on peut réussir», a-t-il plaidé.

De son côté, le professeur Djeghlal Mohamed Lamine, enseignant à l'Ecole nationale polytechnique souligne que «plusieurs chercheurs algériens travaillent avec des laboratoires étrangers, car même les pays développés ont besoin de compétences».

Pour lui, le développement d'une industrie aéronautique nationale passe par une straté-

gie bien définie et un financement pour accompagner les recherches scientifiques, ajoutant que «le financement doit être ramené par les industriels qui veulent investir et développer cette activité et en tirer profit».

Le P-dg du Groupe Mécanique Bachir Dehimi, a également estimé que le potentiel national pour développer une industrie aéronautique est «très important», espérant que la conférence puisse proposer certains nombres d'actions ou de

mesures afin de mettre en oeuvre ce potentiel.

M. Dehimi a expliqué que le secteur mécanique national est disposé à s'ouvrir sur de nouvelles filières, notamment celle de l'aéronautique, vu les points communs existants entre les deux secteurs, «ce qui pourrait constituer un marché important et très rentable».

Interrogée en marge de la conférence M^{me} Hassiba Mokraoui, s'est dite «convaincue» de la capacité nationale à développer une industrie aéronautique, surtout que «plusieurs projets sont exprimés dans ce domaine».

Pour sa part, le professeur et directeur du laboratoire aéronautique à l'université de Blida, Allali Abderrezak, a indiqué que plusieurs recherches sont initiées, tout en insistant sur la nécessité de «rapprocher le monde académique de celui industriel».

Il s'est félicité de la création d'une direction chargée de l'aéronautique au niveau du ministère de l'Industrie et des Mines.

Selon lui, l'université algérienne forme des étudiants dans les trois cycles universitaires, Licence, Master et Doctorat en aéronautique avec des programmes académiques certifiés mondialement, alors que «des recherches pointues sont développées par ces étudiants».

«Il faudrait juste les financer pour concrétiser des prototypes qui permettront le développement de cette activité», a-t-il plaidé.

En marge de cette Conférence, 6 conventions devaient être signées entre des laboratoires et des acteurs industriels. Une convention a été signée à l'ouverture de la conférence, entre le laboratoire aéronautique de Blida et d'autres acteurs et sites de recherches aéronautiques.

Organisée conjointement par le ministère de l'Industrie et des mines et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, cette conférence de trois jours vise à réunir les compétences scientifiques et les opérateurs industriels des domaines de la mécanique et de l'aéronautique pour renforcer les liens entre les différentes équipes de recherche et le milieu industriel, selon les organisateurs.

L'objectif est d'accroître la collaboration et les échanges scientifiques dans ces domaines, ainsi que présenter au secteur économique, des applications permettant le développement de l'industrie et la sous-traitance nationales dans ces deux filières.

Le SG de l'Opep

«Nos négociations sont à la mi-temps»

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, Mohammed Barkindo, a déclaré mardi que «les discussions sur une limitation de la production pétrolière sont à la mi-temps», avant leur reprise prévue fin octobre à Vienne.

Après s'être réunis à Alger puis à Istanbul, les représentants de l'Opep ont invité leurs partenaires à se joindre à eux, a expliqué M. Barkindo lors de la conférence Oil & Money à Londres.

«Maintenant, nous nous préparons à jouer la deuxième mi-temps, à Vienne à la fin du mois d'octobre», a-t-il ajouté.

Les pays hors-Opep, dont la Russie, ont été invités à participer à cette rencontre technique.

Ce n'est que lors d'une réunion ultérieure de l'Opep, le 30 novembre à Vienne, que pourrait être concrétisée la limitation de la production dont le principe a été annoncé à Alger.

L'Organisation, qui fait face à une chute brutale des prix de l'or noir depuis 2014 avec une croissance morose de la demande et une hausse de la production, a annoncé fin septembre à Alger de travailler sur un accord de limitation de sa production.

Le secrétaire général de l'Opep s'est mon-

tré plus optimiste. «Ce que nous avons fait, c'est prendre une décision qui permettrait un rééquilibrage plus rapide que la plupart des projections», a-t-il argué.

Selon les projections de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), le marché devrait se rééquilibrer de lui-même au cours du deuxième semestre 2017, une tendance qui pourrait être accélérée en cas d'accord sur la baisse de la production.

Apparaissant à ses côtés, le directeur de l'AIE, Fatih Birol, a toutefois rappelé que la chute des prix avait fait plonger l'investissement, ce qui aura des conséquences sur la production.

Le Brent frôle les 52 dollars

Les prix du pétrole reprennent en légère hausse, mardi matin en cours d'échanges européens, les investisseurs profitant de la baisse du cours du dollar et celle des cours du pétrole de la veille, pour réaliser des achats à bon compte.

Ce matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 51,95 dollars sur l'Intercontinental Exchange (Ice) de Londres, en hausse de 43 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) le baril de «light sweet crude» (Wti) pour le contrat de novembre gagnait 48 cents à 50,42 dollars.

Les investisseurs profitaient de la baisse des cours et d'un accès de faiblesse du dollar US pour effectuer quelques achats à bon compte.

En effet, la baisse du dollar rend moins onéreux les achats de pétrole, libellés dans la devise américaine, pour les investisseurs munis d'autres devises. Et les prix actuels du pétrole effacent les pertes subies la veille, observaient des analystes.

Lundi, les cours s'étaient trouvés sous pression après la publication en fin de semaine dernière de données montrant une hausse du nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis et alors que l'Iran et le Nigeria ont l'intention d'accroître leurs niveaux de production.

Il reste que qu'après des inquiétudes persistantes liées à l'offre surabondante, il semble que les marchés du pétrole sont plus proches de l'équilibre qu'estimé précédemment, ce qui permet au Brent et au WTI de se reprendre, note un autre analyste.

Aymen B.

R. F./APS

Boumerdès

Une assiette foncière globale de 200 ha pour les investisseurs

■ Une assiette foncière globale de plus de 200 ha a été mise à la disposition des investisseurs à Boumerdès, dans la perspective de booster les opportunités d'investissements dans la wilaya, tout en aidant à la création de l'emploi, a-t-on appris auprès de la commission de wilaya de suivi des projets d'investissement.

Par Siham N.

Ces assiettes, créées à partir de 2015 à ce jour, ont été réparties à travers sept nouvelles zones d'activités, a indiqué à l'APS un membre de la commission, Rabah Hafsi. Il s'agit, en l'occurrence, des zones d'activités de Delys (62 ha), Cap Djinet (15 ha), Ouled Moussa (63 ha), Khemis El Khechna (13 ha), Larbaâtache (25 ha), Souk El Had (8 ha) et Tidjelabine (16 ha), a détaillé la même source, signalant la réalisation au niveau de ces zones de nombreux aménagements (ouverture de routes et raccordement aux réseaux divers entre autres) en vue de leur assurer une meilleure attractivité auprès des investisseurs. M. Hafsi a, éga-



Ph. > D. R.

lement, fait part de la création, ces dernières années, toujours au titre de la promotion de l'acte d'investissement dans la région, de deux

importantes zones d'activités, dont l'une à Zemmouri El Bahri (20 ha), dédiée aux métiers de la pêche et de l'aquaculture, et l'autre à

Larbaâtache (137), inscrite au titre du Programme national portant création de zones d'activités industrielles, outre l'extension de nombreuses anciennes zones. Près de 660 dossiers d'investissement, sur un total de 3 000 réceptionnés à juin 2016, ont bénéficié d'un examen de la part de la commission de wilaya de suivi des projets d'investissement, entre septembre 2015 et septembre 2016, a ajouté la même source. Il a signalé l'agrément, à ce jour, de 125 dossiers, dont les projets seront implantés sur une assiette foncière globale de plus de 67 ha. La même commission a signifié son rejet pour 148 demandes d'investissement pour divers motifs liés, entre autres, au manque de foncier ou

son incompatibilité avec l'activité ciblée. Avant 2015, le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et la régulation du foncier (Calpiref) de la wilaya avait agréé 157 projets d'investissement, ayant tous bénéficié d'une assiette d'implantation suivant le vœu exprimé par leurs promoteurs. S. N.

Commune frontalière d'El-Borma Une station de déminéralisation bientôt en service

LA STATION de déminéralisation de l'eau potable de la localité de Zenayga, dans la commune frontalière d'El-Borma (420 km à l'est de Ouargla), sera mise en service prochainement, a appris mardi l'APS des responsables de la subdivision des ressources en eau et de l'environnement de cette collectivité. D'un coût de 72 millions DA, cette installation offre une capacité de traitement de 50 m³/heure d'eaux déminéralisées destinées à l'alimentation en eau potable (AEP) de la population de Zenayga, a expliqué le subdivisionnaire de la DREE, Ahmed Gouni. Comptant une population de 5 300 âmes, la daïra d'El-Borma, qui compte une seule commune, s'était vu accorder en 2014 une opération de réhabilitation d'une station similaire, entrée en service en 2015 avec une capacité de traitement de 54 m³/heure, a rappelé le même responsable. Bien qu'elle ait été réalisée en 2004, cette station est restée à l'arrêt durant plusieurs années, en raison de contraintes techniques et en l'absence d'opérations de maintenance. Etat de fait ayant incité les pouvoirs publics à débloquer une enveloppe de 75 millions DA pour sa remise en état et sa remise en service, a expliqué le même responsable. A ces efforts visant la dotation régulière de la population en eau potable, vient s'ajouter la réalisation, dans la commune d'El-Borma, d'un nouveau réseau d'AEP long de 16 km, a-t-il ajouté. La commune d'El-Borma dispose actuellement de structures de stockage d'une capacité globale de 950 m³, appelée à être portée prochainement à près de 1 250 m³, avec la réception du réservoir d'eau de 300 m³ dans la localité de Zenayga, dont les travaux de réalisation sont à 90% d'avancement, a révélé le subdivisionnaire de la DREE. O. C.

Laghouat

Quatre nouveaux projets pour l'action sociale

La wilaya de Laghouat a bénéficié de quatre nouveaux projets de développement collectif. Les assiettes devant recevoir ces projets, portant essentiellement sur la réalisation d'aires de jeux pour enfants, ont été déjà localisées à travers quatre communes, pour un montant de quatre millions DA chacun, a-t-on précisé. Une fois concrétisées, ces futures installations contribueront à offrir de nouvelles opportunités de jeux en

plein air aux enfants issus de ces collectivités, notamment celles enclavées, a souligné la DAS. Ces projets ont été retenus dans le cadre du programme sectoriel de développement (PSD), avec un apport de la commune bénéficiaire estimé à 10% sur le montant global du projet, a-t-on signalé. Le secteur dans la wilaya de Laghouat a connu, par ailleurs, l'ouverture de cinq classes au profit de 22 enfants atteints d'autisme, encadrés

par 20 enseignants, en majorité recrutés dans la cadre de l'insertion professionnelle, selon la même source. Ces classes sont ouvertes provisoirement au niveau de l'école des enfants non-voyants, en attendant leur intégration dans le nouveau Centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux, implanté au niveau du quartier El-Wiam (chef-lieu de wilaya) et devant être bientôt réceptionné, a-t-on expliqué. K. L.

Commune de Tamanrasset

Opérations de développement pour améliorer le cadre de vie

Plusieurs projets de développement relevant de divers secteurs d'activités sont en cours de réalisation à travers la commune de Tamanrasset pour y améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-on appris, mardi, des responsables de la commune. Retenues au titre du Programme de soutien à la croissance économique (PSCE) et du Fonds spécial de développement des régions du Sud (FSDRS), ces opérations sont appelées à contribuer grandement à améliorer le cadre de vie général et impulser le développement économique dans la région, a précisé le président de l'Assemblée populaire communale (P-APC), Ahmed Zounga. Il est fait état, dans ce cadre, de la réalisation et l'équipement, pour un montant de 9,9 millions DA, de

forages d'alimentation en eau potable au profit des localités d'Attane Temmaz, Tarhenanet, Tegdaghrass, Ihelfène-Sud, Tadadine et Ahahgrine, en plus du revêtement, pour 14 millions DA, de pistes reliant sur 850 mètres le quartier El-Djazira à la zone d'In-Zouane. Dans le but d'améliorer les prestations au camp d'accueil de la zone touristique de l'Assekrem, une enveloppe de 3 millions DA a été consacrée à la réhabilitation de certains de ses ailes, en plus de la programmation de bassins d'irrigation pour la protection des palmiers au centre-ville de Tamanrasset. La réhabilitation, pour une enveloppe de 20 millions DA, du réseau d'éclairage public à travers les différents quartiers de la capitale de l'Ahaggar, ainsi

que l'amélioration de son cadre urbain, figurent parmi les opérations de développement retenues. Selon M. Zounga, la localité d'Azerzi (12 km de Tamanrasset) sera dotée prochainement d'une structure culturelle et d'une salle polyvalente à la satisfaction des jeunes, en sus de la réalisation d'une salle de cours au profit du village de Taghemout (60 km de Tamanrasset) et une structure similaire dans la localité d'Indeleg (65 km du chef-lieu de wilaya). Ces projets ont été inscrits suite à une série de consultations de proximité menées par la commune dans les quartiers et les zones enclavées pour cerner les préoccupations et besoins des citoyens, a signalé le P-APC de Tamanrasset. Omar N.

Future ligne ferroviaire El Kala-Annaba

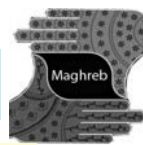
Parachèvement de l'étude de faisabilité

L'étude de faisabilité de la future ligne ferroviaire depuis la ville d'El Kala (El Tarf) vers Annaba, de près de 100 km, est en phase de parachèvement, a-t-on appris, mardi, du directeur des transports de la wilaya. Plusieurs sorties sur terrain ont été effectuées au courant de cette semaine par les membres de la commission de wilaya regroupant l'ensemble des partenaires concernés (P/APC, chefs de daïra, DUAC, tourisme, environnement, DTP, DMI...) pour

s'enquérir des dernières retouches liées au tracé de cette future ligne ferroviaire, a précisé Réda Alali. Trois variantes seront proposées pour cette ligne ferroviaire, a encore ajouté le même responsable qui a détaillé que cette nouvelle ligne prendra le départ à partir de la gare d'Annaba en passant par l'aéroport international Rabah-Bitat où une halte y est prévue avant d'atteindre la localité d'El Chatt dans la wilaya d'El Tarf, puis aller à Ain Assel en passant par le chef-

lieu de wilaya et les régions de Ben M'hidi, Sidi Kaci, Boutheldja, et arriver enfin à Um Théboul (El Kala), non loin du poste frontalier algéro-tunisien. Affirmant que le choix du tracé de cette future ligne ferroviaire a pris en considération divers aspects comportés dans les trois variantes dégagées, M. Alali a ajouté que la deuxième variante prendra son départ aussi de la gare d'Annaba, longera la route nationale (RN) n°44, et traversera Ben M'hidi, Sidi

Kaci, Boutheldja, El Tarf, El Frin et atteindra son terminus à El Kala. Quant au troisième itinéraire proposé, il débutera depuis la gare d'Annaba et bifurque vers le sud pour aboutir à Boutheldja et continuer à El Kala en passant par la ville d'El Tarf. Lancée en 2012, dans le cadre de programmes sectoriels décentralisés (PSD), cette étude détaillée permettra, une fois finalisée, d'engager les travaux de réalisation de cette future ligne ferroviaire, a-t-on soutenu. Kamel L.



Niamey

Réunion des pays voisins de la Libye

■ La 9^e réunion ministérielle des pays voisins de la Libye s'est ouverte hier à Niamey (Niger), en vue d'examiner la situation dans le pays à la lumière des derniers développements et des efforts consentis aux niveaux national, régional et international pour le règlement de la crise libyenne dans le cadre du processus politique.

Par C. Bozonnet

Outre le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union Africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, seront présents à la réunion, les ministres des Affaires étrangères, du Niger, de l'Egypte, de la Tunisie, de la Libye, du Tchad et du Soudan. Prendront également part à cette rencontre, le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, chef de la Mission d'appui des Nations unies pour la Libye (Manul), Martin Kobler, l'ancien président de la Tanzanie, envoyé spécial de l'Union africaine pour la Libye, Jakawa Kikwete, et le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Abu El Gheit. Elle sera l'occasion pour procéder à une évaluation de la menace de la persistance de la crise dans ce pays et de ses répercussions sur la sécurité et la stabilité des pays voisins et examiner les moyens d'appuyer le processus politique et les efforts pour le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans le pays. La réunion ministérielle de Niamey s'inscrit dans le prolongement de la 8^e réunion de Tunis (mars 2016) et la 7^e réunion d'Alger (décembre 2015) qui ont permis de mobiliser l'appui nécessaire à l'accord politique sous l'égide des Nations unies et le soutien du Conseil présidentiel, présidé par Faïz Serradj. A la veille, de cette réunion M. Messahel a affirmé à Niamey l'importance «*cruciale*» de la réunion des pays voisins de la Libye, ajoutant que «*le règlement de la crise en Libye passe par le dialogue et la réconciliation nationale, loin de toute ingérence étrangère*». «*La réunion constituera une occasion pour réaffirmer la position commune des pays du voisinage concernant la crise en Libye et le renouvellement du soutien au Conseil présidentiel libyen issu de l'accord politique signé entre les parties libyennes, sous l'égide de l'ONU*», a poursuivi M. Messahel,



Ph : DR

précisant que «*cet accord gère une phase de transition en Libye*». L'Algérie qui a abrité la première réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye en mai 2014 en marge des réunions ministérielles du mouvement des non-alignés, n'a cessé de réaffirmer sa position constante vis-à-vis de la crise libyenne fondée sur la «*nécessité d'adopter une solution politique*». D'autres réunions des pays voisins ont également été organisées dont la 2^e réunion ministérielle organisée en marge de la 23^e session du sommet de l'Union africaine (UA) à Malabo en juin 2014 et consacrée à l'examen des moyens de mobiliser l'appui au gouvernement et aux institutions libyennes et aux questions sécuritaires communes entre les pays voisins de la Libye. Les autres sessions ont été organisées à Hammamet

(Tunisie) en juillet 2014, au Caire (Egypte) en août 2014, à Khartoum (Soudan) en décembre 2014, N'djamena (Tchad) en juin 2015. Initié par l'Algérie, le mécanisme compte des pays voisins de la Libye, en l'occurrence, l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, le Soudan, le Tchad et le Niger, en sus des Nations unies, de l'UA et de la Ligue des Etats arabes.

Le ministre nigérien des AE salue le rôle «particulier» de l'Algérie en faveur d'une solution politique en Libye

Le ministre nigérien, chargé des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'étranger, Ibrahim Yaccouba, s'est

réjoui mardi de «*l'excellence*» des relations existant entre l'Algérie et le Niger à tous les niveaux et du rôle «*particulier*» de l'Algérie en faveur d'une solution politique en Libye à travers le mécanisme des pays voisins.

Le ministre des Affaires étrangères nigérien a indiqué, à l'issue de sa rencontre mardi avec le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel à Niamey, que l'Algérie et le Niger entretenaient des relations «*excellentes*» dans tous les domaines y compris ceux relatifs à la coopération politique et sécuritaire, l'enseignement supérieur et le développement.

Il a indiqué que sa rencontre avec M. Messahel avait porté sur les questions d'intérêt commun et qu'il a été convenu de l'importance de renforcer la coopéra-

tion entre les deux parties sur tous les plans, exprimant sa reconnaissance à l'Algérie pour sa «*grande solidarité*» avec son pays. M. Yaccouba a précisé, par ailleurs, que sa rencontre avec M. Messahel intervenait peu avant la réunion «*très importante*» des pays voisins de la Libye qui se tient à Niamey, affirmant que «*l'Algérie a joué un rôle particulier dans la création du mécanisme des pays voisins et sa pérennité*».

Le ministre nigérien a souligné l'importance de conjuguer les efforts, de renforcer la coopération entre les pays voisins et de jouer un rôle positif pour le règlement de cette crise, eu égard aux incidences de la crise libyenne sur la région, indiquant que «*ce sont les pays du voisinage qui subissent le plus les conséquences de la crise en Libye, et c'est à eux qu'incombent la responsabilité de la réussite du processus politique en cours en Libye*». M. Yaccouba a également relevé l'importance de «*créer les conditions d'une unité nationale inclusive en Libye et de soutenir le gouvernement légitime en faveur du processus politique en cours dans le pays*», insistant sur l'«*urgence*» de réaliser cet agenda. Dans le même contexte, il a ajouté que «*l'objectif premier des pays voisins est d'instaurer la sécurité et la stabilité dans la région, loin de tout autre agenda*». M. Messahel avait entamé mardi une visite de travail au Niger, durant laquelle il s'est entretenu avec les hauts responsables du pays avant de prendre part à la réunion des pays du voisinage de la Libye.

R. M.

Mondji T.

Sahara occidental

Washington propose de dépêcher une mission du Conseil de sécurité

Les Etats-Unis ont proposé mardi au Conseil de sécurité de l'ONU de dépêcher une mission au Sahara occidental en vue d'accélérer le processus onusien pour le règlement du conflit entre le Front Polisario et le Maroc. La proposition américaine formulée au cours d'une réunion du Conseil de sécurité, tenue mardi à huis clos sur le Sahara occidental, a reçu l'approbation de l'ensemble des membres de cet organe onusien, a indiqué à l'APS Ahmed Boukhari, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies. «*Il n'y a eu aucune opposition au Conseil de sécurité à la proposition américaine*», a-t-il dit. Le Conseil de sécurité avait

effectué en 1995 une première mission du genre au Sahara occidental mais l'absence d'un consensus entre ses membres l'avait empêché d'y retourner une deuxième fois. «*Etant donné la position de la France au Conseil de sécurité qui veut passer sous silence tout ce qui se passe au Sahara occidental, le Conseil de sécurité n'a pas pu envoyer une deuxième mission*», a-t-il ajouté. M. Boukhari, qui s'est félicité de la proposition américaine, a indiqué que cette mission allait «*refléter l'intérêt du Conseil de sécurité d'être présent sur le terrain d'un conflit inscrit dans son agenda*». La seule mission du Conseil de sécurité qui a eu lieu du 3 au 9

juin 1995, avait insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du plan de règlement, en soulignant le «*succès de la Minurso dans le maintien du cessez-le-feu*». Dans son rapport sanctionnant cette mission, le Conseil de sécurité avait mis en garde déjà contre le retrait de la Minurso des territoires sahraouis occupés avant la fin de son mandat. «*Si la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental se retirait avant la fin de son mandat, le risque d'une reprise des hostilités sous une forme ou sous une autre augmenterait*», avait conclu la mission du Conseil de sécurité dans ce rapport.

Crash-tests de l'Euro NCAP

Peugeot 3008 décroche 5 étoiles

Page animée par Ali Zidane

L'examen de passage du deuxième opus du Peugeot 3008 aux crash-tests de l'Euro NCAP a abouti à la note maximale de cinq étoiles. Le SUV au Lion a décroché la note maximale

de 5 étoiles lors de la dernière session en date des crash-tests de l'Euro NCAP. Mais contrairement au modèle au Losange Renault Scénic 4, qui avait affiché une faiblesse au niveau du cou, le 3008 n'est pas crédité de réel point faible. Dans le domaine de la protection des adultes,

le SUV de Peugeot récolte un score de 86%.

L'évaluation la plus faible concerne le buste du conducteur lors du choc frontal sur barrière déformable décalée.

Il s'agit d'une mention «moyen», la troisième sur une échelle de cinq (médiocre, faible,



moyen, satisfaisant, bon). Sinon, les autres paramètres sont bien

notés, notamment l'impact arrière (coup du lapin) qui est qualifié de «bon» à l'avant comme à l'arrière. A noter que cette version de test ne dispose pas du système de freinage d'urgence autonome (AEB) qui est toutefois disponible en option.

Le nouveau Peugeot 3008 signe un score de 85% en matière de protection des enfants. Comme pour le test des adultes, les notes sont bonnes à l'exception de la zone du buste lors de l'impact frontal avec la mention «moyen».

Le domaine de la protection des piétons est crédité d'un score de 67%.

La protection est optimale au niveau des boucliers et relativement bonne sur le capot, mais elle diminue logiquement au niveau du pare-brise.

SARL AKBOU AUTO

Inauguration d'une nouvelle succursale 3S à Rouiba

A cette occasion, Mourad lchahalene, le directeur général a invité l'ensemble de son personnel à visiter et découvrir l'ensemble des infrastructures du site. Le site de Ben Choubane, avec ses 7 000 m² est l'un des plus importants d'AKBOU AUTO. Cette surface est répartie entre : un show-room HAIMA, sa marque officielle, un grand centre de maintenance qui se compose d'un service rapide, mécanique lourde, service de réparation électrique et électronique, scanner, service carrosserie, lavage et un grand centre de distribution de pièces de rechange multimarques au niveau du territoire national qui dispose de

plus de 6 000 références. Le directeur général adjoint, Salah lchahalene, a déclaré : «Grâce à la stratégie mise en œuvre, nous allons poursuivre notre activité d'importation et de représentation de la marque HAIMA et comptons développer davantage l'implication de l'Entreprise dans l'automobile». Mettant l'accent sur l'importance qu'AKBOU Auto accorde à la culture d'entreprise et à la ressource humaine, il ajoutera : «AKBOU AUTO n'oublie pas et n'oubliera jamais celles et ceux qui déploient des efforts pour hisser haut ses valeurs et lui permettre de relever ses défis dans l'intérêt de toutes et tous».



Citroën Entreprises

Les journées pro à Oued Smar

Citroën Entreprises Algérie propose aux PME, artisans, commerçants & jeunes promoteurs de venir découvrir les fonctionnalités du Berlingo Atelier lors des jours Pro.

En partenariat avec MLA des solutions de financement adaptées aux professionnels seront proposées.

Du 15 octobre au 21 octobre, le rendez-vous des professionnels se tiendra au niveau de la succursale Citroën Entreprises Oued Smar de 8h à 17h30, les prospects et clients auront l'occasion de profiter d'offres spécifiques et uniques liées à cet évènement.

L'offre «Jours PRO» : «Berlingo Atelier» comprend :

- une boîte à outils offerte avec assortiment.
- 15% de remise pour 03 révisions
- 15% de remise sur achat de pièces consommables et accessoires pendant la 1^{re} année.

Pour les équipements, le Berlingo est doté de 1 étagère avec des bacs à bec amovibles, ces étagères servent pour transporter diverses pièces détachées (Raccords, visserie, capteurs, diverses pièces en vrac...)

2 étagères avec des séparations réglables et tapis antidé-

pant, pour ranger divers outils et matériels, 1 couvre passage de roue avec porte rabattable en aluminium, pour ranger divers objets ou outils (bidons, boîtes...), 1 étagère avec des séparations réglables et tapis antidérapant, pour ranger divers outils et matériels Bloc 2 tiroirs pour y ranger l'outillage divers, dont : 2 tiroirs moyens de dimensions 750 x 100 x 350 mm

- Résistance de 60 kg à ouverture 110%
- Fermeture et verrouillage automatique par tringle sur la longueur totale du tiroir, en appui positif exclusivement.

Kia Motors Corporation

Une hausse de 3.5% de ses ventes mondiales en septembre

Kia Motors Corporation a annoncé, aujourd'hui, ses chiffres de ventes concernant les véhicules touristiques (à l'exportation, en vente locale et outre-mer), les véhicules particuliers, utilitaires et SUV pour le mois de septembre 2016, avec un total de 252,586 unités vendues. Ce chiffre représente une hausse de 3.5% par rapport au même mois de 2015.

Durant le mois de septembre, les ventes de Kia ont connu une croissance, d'année en année, notamment sur le marché chinois (croissance de 24.5% avec 56,318 unités vendues), l'Europe de l'Ouest (croissance de 11.8% avec 44,700 unités vendues) et autres marchés (croissance de 6.6% avec 41,978 unités vendues). Cumulativement durant les neuf premiers mois de 2016, Kia a atteint les ventes mon-



diales de 2, 190,700 unités pour une augmentation d'année en année de 3.1%. Europe de l'Ouest (338,071 unités vendues), la Corée (396,460 unités vendues) et en Amérique du Nord (547,845 unités vendues) soit 14,3%, 5,0% et 3,7% de hausse, respectivement.

Le modèle Kia le plus vendu à l'exportation durant le mois de septembre 2016 était; le SUV Sportage avec 42,864 unités vendues, la Rio segment B (connue sous le nom «K2» en Chine) vient en deuxième position avec 39,215 unités vendues.

Peugeot Scooters

MMDI propose une large gamme

À l'occasion de ce que Peugeot Scooters considère comme une réorganisation complète de sa gamme, MMDI a présenté à sa clientèle, dès la dernière semaine de septembre 2016, une large gamme de véhicules allant du vélo au scooter en passant par l'incontournable mobylette. De nouveaux modèles, de nouvelles motorisations, une offre très étudiée au sein d'une gamme très homogène. Autant de propositions qui font de Peugeot Scooters un acteur désormais incontournable de la mobilité urbaine.

12 agents à travers le territoire national (Bir Mourad Rais, Bir-Khadem, Blida, Hadjout, Oran x2, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Maghnia, Bordj Bou Arreridj) accompagneront ce nouveau déploiement.

LES 80 cc: KSB, fer de lance d'une nouvelle ère

Ce segment constitue une offre très exceptionnelle et redoutablement efficace sur le marché algérien. Avec son moteur 4T et ses 80 cc de cylindrée, le KSB séduit autant les ados que les adultes avides de mobilité facile!

LES 50 cc : des modèles de série et éditions limitées

Peugeot Scooters propose une réponse à chaque attente, chaque besoin. C'est d'ailleurs dans cet objectif que la gamme des 50 cc a été développée !

Elle s'adresse à un tout nouveau public de jeunes conducteurs souhaitant se lancer dans le monde simple et efficace du deux roues. Le STREET ZONE, le VIVACITY et le SPEEDFIGHT4 sont trois produits très attractifs. Respectivement très sportifs, élégants et stylés, ces scooters sont tant au niveau de l'allure que de la technique des offres très complètes avec une grande générosité d'équipements. Mais, il faut souligner que Peugeot Scooters n'a pas souhaité s'arrêter là. SPEEDFIGHT4, à lui tout seul, fait l'objet d'un élargissement de gamme!





Turquie

Erdogan s'active à la présidentialisation du régime

■ Trois mois après avoir survécu à un putsch, le président turc Recep Tayyip Erdogan s'active pour faire adopter une réforme de la Constitution visant à élargir les pouvoirs de la fonction présidentielle qui était largement cérémoniale avant qu'il n'y accède en 2014.



Ph. > D. R.

nu par le Premier ministre. «Venez, soumettons la question à la nation. Si la nation dit "oui", alors avançons vers le système présidentiel», a exhorté M. Erdogan le week-end dernier.

Mais, pour organiser un référendum, le gouvernement a besoin de l'appui d'au moins trois cinquièmes des élus au Parlement (330 sur 550). Or, le Parti de la justice et du développement (AKP, au pouvoir) ne détient «que» 317 sièges.

Cet obstacle pourrait toutefois être levé : le dirigeant du parti de la droite nationaliste MHP, Devlet Bahçeli, a indiqué mardi qu'il n'était pas opposé à un référendum sur la question. Sa formation compte 40 sièges à l'hémicycle, soit assez pour permettre à l'AKP de franchir le seuil des 330 voix parlementaires requises. «Nous allons soumettre dans les plus brefs délais à l'Assemblée (...) une proposition comprenant les modifications de la Constitution que nous jugeons nécessaires», a déclaré, peu après, le Premier ministre Yildirim. Le ministre de la Justice, Bekir Bozdogan, a affirmé la semaine dernière que le référendum pourrait se tenir dès le printemps 2017. Et à en croire les dernières enquêtes d'opinion, l'AKP peut envisager cette perspective avec sérénité : selon un sondage publié mardi par le quotidien progouvernemental Sabah, 63% des électeurs soutiennent le projet de réforme constitutionnelle.

D'après les experts, ce soutien repose en grande partie sur la popularité personnelle du président Erdogan, laquelle s'est encore renforcée après le putsch manqué.

«En Turquie, les gens voient un lien étroit entre Erdogan et le système présidentiel», a déclaré à l'AFP Mehmet Ali Kulak, directeur de l'institut de sondage MAK qui a réalisé la dernière enquête pour Sabah. «Ils soutiennent plus Erdogan que le système présidentiel». Cependant, plusieurs partis, notamment le CHP (social-démocrate) et le HDP (prokurde), restent fermement opposés à cette réforme. Le chef de file du HDP, Selahattin Demirtas, a ainsi déclaré mardi que «participer à cette mascarade de scrutin (...) reviendrait à légitimer la dictature par la voie des urnes». Un référendum, dans ce contexte politique tendu, pourrait jeter de l'huile sur le feu. Il existe un risque réel de «renforcer les divisions politiques, idéologiques et confessionnelles (...) qui tourmentent la politique et la société turques», a ainsi déclaré à l'AFP Fadi Hakura, spécialiste de la Turquie au centre de réflexion Chatham House basé à Londres. Signe de l'inquiétude des marchés, qui redoutent l'instabilité, l'incertitude politique engendrée par le débat constitutionnel pèse sur la livre turque, qui a enregistré une chute de plus de 4% face au dollar depuis le début du mois.

Un référendum sur l'instauration d'un régime présidentiel sera convoqué «dans les plus brefs délais», a déclaré mardi le Premier ministre, Binali Yildirim. Une telle initiative pourrait provoquer des turbulences susceptibles de nuire à une économie turque déjà fragilisée par un

contexte sécuritaire et politique instable, et exacerber les tensions dans la société turque, mettent en garde des experts.

Au contraire, rétorquent les dirigeants turcs, cette réforme garantirait la stabilité de l'exécutif, actuellement tiraillé entre un chef du gouvernement fort dans le droit et un président hégémo-

nique dans les faits.

Depuis son élection à la tête de l'État en 2014, après 12 années comme Premier ministre, M. Erdogan semble en effet concentrer tous les pouvoirs entre ses mains, instaurant de facto un système présidentiel alors que la Turquie est censée être sous un régime parlementaire. Parmi les pistes de réformes régulièrement évoquées par la presse progouvernementale dans le cadre d'un amendement constitutionnel, figure notamment la possibilité pour le président d'être affilié à un parti – il est censé être au-dessus de toute formation politique aujourd'hui – ou encore le pouvoir de nommer directement les ministres, actuellement déte-



Points chauds

Grainte

Par Fouzia Mahmoudi

Rien ne pourrait être pire pour la gauche, et cela quel que soit le candidat qu'elle présentera en 2017, qu'une candidature d'Alain Juppé pour représenter la droite à la présidentielle. Ce candidat mesuré et partisan du compromis et de la paix sociale semble en effet trop proche d'un candidat que les Français, quelle que soit leur tendance politique, pourraient choisir pour relancer le pays et surtout pour le faire de la façon la plus apaisée possible. Juppé en candidat officiel de la droite signifie la défaite quasi assurée de n'importe quel candidat du PS ou de gauche. Or, François Hollande, qui malgré la polémique inarrêtable concernant le livre «Un président ne devrait pas dire ça», semble continuer à nourrir l'espoir d'une possible réélection et sait que cela ne se fera pas si le maire de Bordeaux se dresse sur son chemin, poussant la direction du PS à intervenir. Un argumentaire clé en main a ainsi été préparé pour que les élus de terrain dissuadent les électeurs de gauche, très anti-sarkozystes, de voter pour le maire de Bordeaux à la primaire. Parmi les électeurs se disant certains d'aller voter les 20 et 27 novembre, 10 à 16% seraient de gauche. La presse a publié le contenu d'une lettre provenant d'un proche du chef de l'État, «un fidèle déjà impliqué dans la campagne de 2012», qui fournit un argumentaire aux élus locaux et régionaux pour dissuader les sympathisants de gauche d'aller voter pour lui à la primaire de la droite et du centre, fin novembre. Ce courrier intitulé «Lettre à un électeur de gauche qui envisage de voter Juppé à la primaire de la droite» incite les électeurs de gauche à s'abstenir de voter Juppé pour ne pas défavoriser Nicolas Sarkozy : «Cher électeur de gauche. Tu souhaites la victoire de la gauche en 2017. Tu la souhaites tellement que tu es prêt à aller voter Juppé à la primaire de la droite pour éviter Sarkozy. Mais pour que la gauche gagne en 2017, il faut que le candidat de la gauche soit présent au second tour de la présidentielle», fait valoir la lettre qui liste une série d'arguments visant à faire changer d'avis les électeurs. Faisant référence à une célèbre anaphore présidentielle, le courrier tente de droitiser le républicain préféré de la gauche. Il insiste notamment sur son passé d'homme de droite : «Lui président, ce n'est pas la modernité, ni le renouvellement, c'est une très longue carrière ministérielle, commencée en 1986. Il a été Premier ministre de Jacques Chirac en 1995, il a mis la France dans la rue par sa réforme brutale des retraites». Mais aussi sur son passé judiciaire. «Lui président, ce n'est pas la République exemplaire. (...) Il a été condamné à 14 mois de prison avec sursis et 1 an d'inéligibilité pour prise illégale d'intérêts. (...) Il a été un élément-clé d'un système de financement occulte d'emplois au sein du RPR», souligne ainsi le courrier. Reste à savoir si cette tentative désespérée, et loin d'être élégante, aura un quelconque impact sur les sympathisants de gauche ou si au contraire cela éclairera un certain nombre d'entre eux sur la possibilité qu'ils ont de voter à la primaire de la droite et pourquoi pas de faire en sorte de choisir le candidat le plus propice de faire un bon président, tous courants confondus. F. M.

Irak

Les forces irakiennes se préparent à reprendre une ville chrétienne

Les forces gouvernementales irakiennes se préparaient hier à reprendre au groupe État islamique (EI) la plus grande ville chrétienne d'Irak, qui constituerait une importante avancée dans le cadre de leur offensive sur Mossoul, fief des jihadistes dans le pays. Les forces fédérales sont entrées mardi dans plusieurs quartiers de Qaraqosh, suscitant des manifestations de joie parmi les chrétiens qui s'étaient réfugiés il y a deux ans dans la région kurde proche. Mais les jihadistes demeurent encore présents dans cette ville où resteraient très peu de civils, voire aucun. L'offensive, la plus importante menée ces dernières années par les forces de Bagdad, a donné lieu à des avancées rapides en deux jours, mais le président américain Barack Obama, à l'instar d'autres leaders occidentaux, a prédit une bataille «difficile». Les forces irakiennes reçoivent l'appui clé de la coalition internationale dirigée par les États-Unis qui, outre son aviation, a des militaires sur le terrain pour les conseiller. Selon des officiers, les unités du service de contre-terrorisme irakien sont en passe de chasser les jihadistes de Qaraqosh, située à quelque 15 km au sud-est de Mossoul. «Nous encer-

clons Hamdaniya maintenant», a déclaré à l'AFP le lieutenant Riyadh Tawfiq, commandant des forces terrestres irakiennes, dans la base de Qayyarah – d'où est organisé le gros de l'offensive –, en référence au district qui comprend Qaraqosh. «Nous préparons un plan pour lancer un assaut et nettoyer la ville», a-t-il dit. «Il y a des poches (de résistance), des combats, ils ont recours à des voitures piégées mais cela ne les aidera pas», a-t-il assuré. Mardi soir à Erbil, la capitale de la région autonome du Kurdistan, située à une cinquantaine de km à l'est de Mossoul, des chrétiens qui avaient dû fuir l'offensive de l'EI en 2014 ont dansé et chanté pour fêter l'entrée des troupes à Qaraqosh. «Aujourd'hui est un jour heureux. Il ne fait aucun doute que notre terre va être libérée et nous remercions Dieu, Jésus Christ et la Vierge Marie», a déclaré Hazem Djedjou Cardomi, un journaliste présent parmi les fidèles. Qaraqosh, où habitaient quelque 50 000 habitants en 2014, était la plus grande des villes chrétiennes d'Irak qui ont été prises durant l'été 2014 par l'EI dans la province septentrionale de Ninive, dont Mossoul est le chef-lieu. L'offensive avait alors provoqué

un énorme exode de la minorité chrétienne, la plupart des déplacés se réfugiant au Kurdistan.

Selon Faraj Benoit Camurat, président de Fraternité en Irak, une ONG qui soutient les minorités en Irak, Qaraqosh était «l'endroit en Irak où il y avait le plus de chrétiens au même endroit». Cela a donc «une portée symbolique importante».

Quelque 300 000 chrétiens seraient encore présents en Irak.

Avant d'atteindre les abords directs de Mossoul où seraient retranchés entre 3 000 et 4 000 jihadistes, les forces irakiennes doivent traverser des territoires contrôlés par l'EI autour de la cité. Elles avancent sur deux axes : depuis Qayyarah, ville située à environ 70 km au sud de Mossoul, et depuis Khazir à l'est. Des commandants irakiens ont fait état de la reprise de plusieurs villages.

Des familles ayant retrouvé leur liberté de mouvement pour la première fois depuis deux ans se sont approchés avec prudence des forces de sécurité irakiennes, agitant un drapeau blanc alors que d'autres restaient dans leurs maisons. Dans un des villages du district d'Al-Choura, au sud de Mossoul, des hommes ont été rapidement mis à l'écart pour être contrôlés.



Prix Marcel Duchamp

L'artiste franco-algérien Kader Attia lauréat

■ L'artiste franco-algérien Kader Attia a reçu mardi à Paris le prestigieux Prix Marcel Duchamp, décerné chaque année par l'Association pour la diffusion internationale de l'art français (Adiaf), rapportent des médias.

Par Adéla S.

Kader Attia qui était nommé aux côtés de trois autres artistes contemporains a reçu cette distinction au Centre Georges-Pompidou qui a consacré pour la première fois de l'histoire du Prix une exposition collective des quatre artistes nommés au prix.

Né en 1970 en France de parents algériens et établi à Berlin, Kader Attia est connu pour ses installations et son travail aux confins des arts plastiques, de la photographie et de la vidéo.

Il expose régulièrement dans les plus importants rendez-vous

mondiaux de l'art contemporain (Biennale de Venise, Foire internationale d'art contemporain de Paris, Documenta de Kassel) et dans des galeries et musées prestigieux à Londres, à Berlin ou encore à New York. Ses œuvres sont actuellement exposées au Musée Guggenheim de cette ville.

Kader Attia dont le chiffre d'affaires en vente aux enchères pour 2015 est estimé à 25451 dollars, figure, par ailleurs, dans la liste des dix artistes africains les mieux cotés du marché mondial de l'art, selon un rapport de l'Africa Art Market publié récemment par l'hebdomadaire «Jeune Afrique». Institué en 2000, le Prix Marcel Duchamp



(du nom plasticien et écrivain français disparu en 1968, considéré comme un des pionniers de l'art contemporain) est décerné dans le but de «confirmer la notoriété d'un artiste français ou



résidant en France, novateur et représentatif de sa génération».

A. S./APS

L'Unesco adopte une résolution

Al-Qods-Est déclaré patrimoine culturel palestinien

L'Unesco a formellement adopté mardi en plénière à Paris la résolution déclarant al-Qods-Est (la vieille ville) patrimoine culturel palestinien, malgré la vive réaction d'Israël, qualifiée de «puissance occupante». Le texte, soumis au vote en commission le 13 octobre dernier, ne fait référence qu'aux noms musulmans des sites religieux, balayant ainsi les liens historiques et spirituels de l'Etat hébreu. Il est à rappeler que durant le dernier vote, l'Allemagne, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont opposés au projet de texte, alors que la France figurait parmi les 26 pays qui se sont abstenus. 24 ont voté

le texte, dont la Chine et la Russie. Au lendemain de ce vote, la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a réitéré, vendredi dernier, que la vieille ville d'Al-Qods est la ville «sacrée» des trois religions monothéistes, ne reconnaissant ainsi aucune territorialité israélienne sur cette ville. «C'est au titre de cette diversité et de cette coexistence religieuse et culturelle que la ville a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco», a-t-elle expliqué. Pour la DG de l'Unesco, le patrimoine d'Al-Qods est «indivisible» et «nier, occulter ou vouloir effacer l'une ou l'autre des traditions (...) revient à mettre en péril

l'intégrité du site, contre les raisons qui justifient son inscription sur la Liste du patrimoine mondial». Le texte, présenté par l'Algérie, l'Egypte, le Liban, le Maroc, Oman, le Qatar et le Soudan, a réaffirmé que les deux sites palestiniens d'Al-Haram al-Ibrahimi à Al-Khalil et la mosquée Bilal Bin Rabah à Beit Lahm «font partie intégrante de la Palestine». Dans cette résolution, l'Unesco déplore «vivement» le fait qu'Israël, la «puissance occupante», n'ait pas cessé les fouilles et travaux menés constamment dans al-Qods-Est, en particulier à l'intérieur et aux alentours de la Vieille ville, lui demandant «de nouveau

d'interdire tous les travaux». Elle réaffirme que la Rampe des Maghrébins «fait partie intégrante» de la mosquée Al-Aqsa/Al-Haram Al-Sharif et est indissociable de celle-ci, condamnant «fermement» l'escalade des agressions israéliennes et les mesures «illégales» prises à l'encontre du Département du Waqf palestinien et de son personnel et limitant la liberté de culte et l'accès des musulmans au site sacré de la mosquée Al-Aqsa/Al-Haram Al-Sharif. Elle a demandé à la «puissance occupante», de «respecter le statu quo historique et de mettre immédiatement un terme à ces mesures illégales».

M. O.

Réédition de l'ouvrage

«Oran, étude de géographie et d'histoire urbaines»

L'association Bel Horizon pour la sauvegarde du patrimoine historique et naturel oranais a présenté, mardi, la nouvelle édition de l'ouvrage de René Lespes «Oran, étude de géographie et d'histoire urbaines», produit dans le cadre du projet national Patrimoine.

La présentation de la nouvelle édition de l'ouvrage, paru la première fois en 1938, a eu lieu au siège de l'association Bel Horizon en présence de représentants de la Direction de la culture, de l'Office de gestion

des biens culturels (OGBC) et de l'APC d'Oran et de citoyens.

Cette nouvelle édition de l'ouvrage se présente sous forme de coffret contenant le livre en question et un cahier de photos, de graphes et de plans.

Le président de l'association Bel Horizon, Kouider Metair, a, dans ce cadre, présenté le projet «Patrimoine» initié par le ministère de la Culture avec l'appui de la Commission européenne.

«Ce programme vise à prendre en compte le patrimoine culturel comme un outil de déve-

loppement économique et humain à travers une stratégie sectorielle et nationale en contribuant de manière significative aux actions prioritaires de son identification, de son inventaire, de sa protection et de sa mise en valeur par un soutien en outils méthodologiques, en équipements et en formation», a rappelé Kouider Metair.

D'un montant de 24 millions d'euros, le programme est cofinancé par l'Union européenne et l'Algérie et s'étale sur 56 mois, a-t-il ajouté. Dans ce cadre,

le projet de Bel Horizon s'articule autour de la formation de 25 médiateurs en patrimoine et la publication de deux ouvrages sur Oran et d'un film.

«Le livre de René Lespes a été réédité car il demeure une référence sur l'histoire urbaine d'Oran», a indiqué Kouider Metair, qui a ajouté que «l'association a fait appel à deux historiens pour un éclairage critique du livre, afin que celui-ci soit lu de manière avertie et comprendre le contexte dans lequel il a été réalisé. C'est un ouvrage

très demandé par les architectes, les urbanistes et les gestionnaires de la ville et les férus d'histoire».

Racim C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des raïs (Bastion 23, Alger) :

Jusqu'au 27 octobre : Exposition "Cartographie des forteresses d'Oran" du Centre géographique de l'armée espagnole.

Projection films aux Issers L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

Du 6 au 19 octobre : Projection de "Machahou" de Belkacem Hadjadj à raison de trois séances : 14h-17h-20h. Du 20 octobre au 5 novembre : Projection du long métrage "Zabana !" de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Musée national du Bardo Jusqu'à la fin de l'année : Exposition "L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes".

7^e Festival «Taragalte» au Maroc

Le groupe «Imerhan n'Tinezraft» à l'affiche

L'e groupe algérien de musique targuie «Imerhan n'Tinezraft» participera au 7^e Festival «Taragalte» de la culture du Sahara, prévu du 28 au 30 octobre à M'hamid El Ghizlane (sud-est du Maroc), rapporte la presse locale.

«Imerhan n'Tinezraft» (Les amis du Sahara inezraft), un groupe fondé en 2011 à Tamanrasset par Iyad et Farès, donnera à cette occasion des concerts aux côtés d'artistes d'Afrique, d'Europe et de pays arabes.

Le groupe qui se distingue surtout par

son style et instruments traditionnels a sorti en 2012 en Italie un album qui comprend les plus célèbres chansons de la jeune troupe: «Arodj Inzidjam», «Adounia Idagh», entre autres. Dirigé par Iyad, le groupe, qui est composé de sept membres, s'est fait connaître par son style porté par des instruments notamment la basse, la guitare et le djembé

«Imerhan n'Tinezraft» a participé à plusieurs manifestations culturelles en Algérie et à l'étranger, à l'instar du Festival national de

la musique diwan de Béchar, «Sfinks Mixed Festival» en Belgique et du Festival «Désert in Exile» en Suède, notamment. Le Marocain Aziz Sahmaoui, le groupe «Tinariwen» (Mali) et «Hassani» (Mauritanie), sont également à l'affiche de cette édition placée sous le signe «L'oasis, source de vie au cœur du Sahara».

Fondé en 2009, le Festival «Taragalte de la culture du Sahara» est un rendez-vous annuel qui vise à valoriser et à faire connaître le patrimoine culturel, matériel et immatériel du Sahara.

R. C.

Coup-franc direct

Les ballons-sondes de Raouraoua

Par Mahfoud M.

Soucieux de ne pas se tromper cette fois-ci sur le compte du prochain sélectionneur des Verts, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, émet des ballons-sondes en révélant le nom de certains techniciens qui seraient sur ses tablettes et qui sont proposés pour prendre en main les Verts. Ces coachs ont-ils les capacités d'entraîner la sélection nationale, sachant qu'on a parlé de Fournier et surtout de Casoni qui n'ont rien réussi de probant dans leur carrière ? Certainement non, mais quel est le but recherché par Raouraoua en agissant de la sorte ? Le président de la FAF veut faire comprendre aux supporteurs que sa structure n'a pas les moyens de s'offrir un grand entraîneur alors que c'est totalement faux. Il souhaite donc ramener un technicien de seconde zone sachant que cela ne réussira pas avec les Verts qui ont souffert avec l'entraîneur Rajevac qui avait pourtant l'expérience avec une sélection africaine. En fait, c'est le résultat de la non-concertation des membres du bureau fédéral qui font dans la figuration et qui ne peuvent, en aucun cas, contrarier le président qui fait ce qu'il veut, alors que la logique veut qu'il consulte ses proches collaborateurs avant de prendre une décision aussi importante.

M. M.

Equipe nationale

Adam Ounas convoqué face au Nigeria

LE MILIEU offensif Adam Ounas a été appelé pour la première fois en sélection algérienne de football en prévision de son match en déplacement face au Nigeria le 12 novembre prochain à Uyo, annonce mardi son club Bordeaux, pensionnaire de la Ligue 1 française de football sur son compte officiel Twitter. Ounas (19 ans) vient d'être qualifié par la Fédération internationale de football (Fifa) pour porter les couleurs de l'Algérie après avoir déjà joué sous le maillot de la sélection de France des moins de 20 ans, avait indiqué récemment la Fédération algérienne de la discipline. Il s'agit du troisième joueur à avoir rejoint les Verts cette année en changeant de nationalité sportive après Yassine Benzia (Lille/France) et Smain Benaceur (Arsenal/Angleterre).

Ligue des champions

Slimani passeur pour Mahrez buteur

LEICESTER City gagne son troisième match de Champions League contre Copenhague 1-0, encore une fois grâce au duo Mahrez-Slimani, qui inverse les positions de buteur et passeur par rapport à la réalisation du premier match contre Porto.

Les Foxes restent seuls en tête du groupe G de la Champions League, après cette troisième victoire de suite, qui suit celles contre Bruges et Porto. Dans un match pauvre en jeu, avec beaucoup de longs

ballons balancés, c'est sur un centre de la gauche en fin de première mi-temps que Slimani, au second poteau, remet de la tête dans l'axe pour Mahrez. Le gaucher marque d'une aile de pigeon (40'). Avec trois buts, Riyad rejoint Messi, Aguero, Cavani, Aubameyang et Milik en tête des buteurs. Slimani s'est ensuite procuré une double-occasion à la 67^e minute sur un centre d'Allbrighton, injustement sifflé hors-jeu.

USM Bel-Abbès

Cherif El Ouezzani pense à partir

L'ENTRAÎNEUR de l'USM Bel-Abbès, Si Tahar Cherif El Ouezzani, a indiqué mardi qu'il envisageait toujours de quitter la barre technique du nouveau promu, même s'il a entamé les préparatifs du prochain match contre le CR Belouizdad, vendredi dans le cadre de la 8^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football. «J'ai été convaincu par les nouveaux dirigeants de poursuivre mon travail, mais le prochain match face au CR Belouizdad devrait être mon dernier à la barre technique de l'USMBA», a déclaré à l'APS l'ancien international algérien. Arrivé chez les gars de la Mekerra durant l'intersaison, l'ex-coach du Paradou AC n'arrive pas à réaliser les résultats souhaités par l'entourage du club. Les Vert et Rouge sont 13^e au classe-

ment avec six points de sept rencontres. Samedi passé, ils étaient tout proches de réaliser une précieuse victoire à domicile contre la JS Saoura, mais leurs hôtes sont parvenus à égaliser dans les ultimes instants de la partie (1-1). Un nul qui a compliqué davantage la situation de leur entraîneur vis-à-vis des supporteurs dont une frange a carrément réclamé son départ. «Puisque les résultats ne suivent pas, en dépit de notre sérieux et abnégation dans le travail, il ne reste plus d'autre solution que de laisser ma place à un nouvel entraîneur dans l'espoir que celui-ci parvienne à provoquer le déclin», estime le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990.

Ligue I Moblis (8^e journée), matchs avancés

Les Hamraouas pour consolider leur position

■ *Le Mouloudia d'Oran sera en appel pour la 8^e journée de Ligue I avec le match avancé qu'il disputera demain après-midi sur son stade fétiche Ahmed-Zabana d'Oran, face à la formation algéroise du Nasr Hussein-Dey.*

Par Mahfoud M.

Les Hamraouas qui se trouvent à la seconde place après un début fort prometteur souhaitent continuer sur cette lancée et ajouter trois autres points à leur escarcelle. Les gars d'El Bahia qui traversent une étape assez faste espèrent que la réussite sera encore au rendez-vous face au Nasria et pour cela ils devront rester concentrés sur leur sujet du début jusqu'à la fin pour espérer prendre les trois points du succès. Toutefois, les poulains de Belatoui devront faire très attention à cette formation du Nasria qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et qui fera tout pour revenir avec un résultat probant. Les Sang et Or qui ont subi une défaite amère à Médéa lors de la précédente journée ne souhaitent pas connaître le même sort lors de ce second déplacement consécutif. Les protégés de Bouzidi restent sereins et estiment qu'ils ont les moyens de ramener au moins le point du nul. Pour le premier match de cette journée, le CS Constantine recevra le RC Relizane. Il ne devrait pas trouver de peine à remporter la victoire d'autant plus qu'il évoluera face à ses fans qui le soutiendront



Les Oranais partent avec les faveurs du pronostic

certainement à fond lors de cette empoignade. Toutefois, les Constantinois évolueront sans leur maître à jouer, Megheni, suspendu par la LFP après son geste malsain lors du match face au CRB ce qui compliquera quelque peu leur tâche quand on sait qu'il est le joueur le plus en vue de l'équipe. La lanterne rouge tentera, quand même, de continuer sa remontée même si cela ne sera pas une mince affaire. Enfin, le CR Belouizdad aura l'occasion de se reprendre en recevant la formation de l'USM Bel-Abbès dans son antre du

stade du 20-Août et ce, après la défaite de la précédente journée face au CSC. Les gars de Laâkiba n'ont, en tout cas, pas d'autre choix que de se donner à fond s'ils souhaitent se sortir de cette situation difficile.

M. M.

LE PROGRAMME :
Jeudi et vendredi 20 et 21 octobre :

CSC-RCR (17h)
CRB- USMBA (16h)
MCO-NAHD (16h)

Ligue II Mobilis (7^e Journée)

Le leader sur du velours

Le leader de la Ligue II Mobilis, le Paradou AC, sera sur du velours pour cette 7^e journée de championnat en jouant at home et en recevant l'équipe de l'US Biskra qu'il devra logiquement battre d'autant plus qu'il est sur une courbe ascendante. Les Bleu et Jaune ne devraient pas trouver beaucoup de peine à l'emporter face aux gars des Zibans qui voyagent mal et qui ne peuvent pas prétendre à l'emporter à Alger. De son côté, la JSM Béjaïa qui maintient toujours le cap et souhaite aussi jouer l'accession en Ligue I, sera aussi à l'aise en recevant au stade de l'Unité Maghrébine la formation de l'AS Khroub. Les

gars de la Vallée de la Soummam souhaitent aligner un autre succès à domicile ce qui pourrait être le cas, mais ils devraient quand même faire très attention à cette équipe khroubie qui ne se déplacera pas en victime. Après avoir remporté le derby de la Mitidja face au RCA, l'USM Blida tentera de confirmer en recevant le nouveau pensionnaire de la Ligue II, le GC Mascara, ce qui devrait être dans ses cordes. Les coéquipiers de Laïfaoui tenteront d'ajouter trois autres points à leur escarcelle et ne devraient pas trouver de peine pour cela. L'ASO Chlef qui est relancée dans la course à la remontée effectuera un déplace-

ment fort difficile à Bordj où le CABBA l'attendra de pied ferme. Les Chélifiens gardent espoir, quand même, pour revenir avec un bon résultat et donc rester dans le trio de tête.

Raouf F.

LE PROGRAMME :
Vendredi 21 et Samedi 22 Octobre 2016 à 15h30:

MCEE-WAB
CRBAF-ASMO (huis clos)
JSMS-ABS
JSMB-ASK (samedi à 18h)
CABBA-ASO
PAC-USB
USMB-GCM
MCS-RCA

Championnats d'Afrique de natation (3^e J)

Les Algériens décrochent 2 médailles d'or et une en argent

La sélection algérienne de natation a remporté 2 médailles d'or et une en argent aux 12^e championnats d'Afrique, lors de la 3^e journée de compétition disputée mardi à Bloemfontein (Afrique du Sud). Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre d'Oussama Sahnoune sur 100m nage libre et du relais féminin au 4x100m nage libre, alors que la médaille d'argent a été remportée par Souad Nefisa Cherouati sur 400m nage libre. Après trois journées de compétition, l'Algérie compte 9 médailles (3 or, 4 argent, 2 bronze). Oussama Sahnoune (24 ans) a dominé l'épreuve du 100m

nage libre avec un chrono de 49.60, devant le Sud-Africain Calvyn Justus (50.21) et l'Egyptien Mohamed Samy (50.29). Le relais féminin, composé de Sarah Hadj Abderrahmane, Rania Hamida Nefsi, Souad Cherouati et Amel Melih a remporté la finale du 4x100m nage libre avec un chrono de 4:00.92, largement devant l'Egypte (4:06.62). De son côté, Cherouati (4:26.44) a terminé à la deuxième place du 400m nage libre, derrière la Sud-Africaine Caitlin Kat (4:24.74), alors que sa compatriote Jessica Whelan a pris le bronze avec un temps de 4:29.68.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Annaba

Saisie de 16 kg de corail et arrestation de 8 contrebandiers

UNE QUANTITÉ de 16 kg de corail brut a été saisie suite à l'arrestation de huit individus à Annaba pour extraction et commercialisation illicite de cette matière, a-t-on appris mardi auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Le démantèlement de ce réseau est survenu suite à des investigations lancées par les services de la Gendarmerie nationale d'Annaba qui se sont soldées, à l'issue d'un mois d'enquête, par l'identification du réseau et de ses activités illégales, selon un communiqué de ce corps constitué. La même source a ajouté que l'opération a permis également la saisie de combinaisons de plongée, de 19 moteurs électriques, de 279 bouteilles d'oxygène, de 50 chaluts, ainsi que de matériaux et d'équipements utilisés dans l'extraction du corail.

Hasni T.

Les demandes de visa «transmises au consulat général concerné»

Les précisions de l'ambassade de France au sujet de TLSContact

LES DEMANDES de visa pour l'espace Schengen déposées auprès de TLSContact «sont systématiquement transmises au consulat général concerné», a indiqué mardi l'ambassade de France dans un communiqué, qualifiant les rumeurs de «malversations et non transmission de certains dossiers de fausses». «Les procédures mises en place au sein de TLSContact ne permettent en aucun cas ce type de fraude, et toutes les demandes reçues par ce prestataire sont systématiquement transmises au consulat général concerné», a précisé la même source. «Les vérifications conduites sur les dossiers de personnes n'ayant pas obtenu leur visa ont démontré que les demandes avaient bien été traitées par le consulat général concerné, qui leur avait opposé un refus en toute connaissance de cause, sur la base de la réglementation en vigueur», a souligné l'ambassade de France. Selon le communiqué, «des accusations infondées circulent actuellement à l'encontre de TLSContact, prestataire d'externalisation des services des

visas pour le compte des consulats généraux de France en Algérie (Alger, Oran et Annaba)». La même source considère que «ces rumeurs de malversations et de non transmission par TLSContact de certains dossiers aux différents consulats généraux, propagées à la suite d'un SMS abusivement attribué au chef du service des visas du consulat général de France à Oran, sont parfaitement fausses». Le communiqué rappelle que «les consulats des Etats membres de l'Espace Schengen, en application de l'article 20 - alinéa 3 du Code communautaire des Visas, n'apposent plus de cachet dans les passeports depuis le 20 novembre 2015, date à laquelle le VIS (Système d'information Schengen) est devenu pleinement opérationnel dans toutes les régions du monde».

La même source souligne que «les consulats généraux de France en Algérie ne sont donc plus concernés par les dispositions relatives à l'apposition du cachet dans le passeport».

B. T.

Skikda

Un enfant mortellement heurté par un bus

UN ENFANT de 7 ans a été mortellement heurté mardi soir par un bus de transport de voyageurs à la cité des Allées du 20 août 1955 de Skikda, a-t-on appris mercredi des services de la Protection civile.

La victime est décédée sur place, a déploré la même source,

signalant que la dépouille mortelle a été transférée à la morgue de l'hôpital Abderezak-Bouhara.

Une enquête a été diligentée par les services de sécurité pour déterminer les causes exactes de cet accident, a-t-on précisé.

L. O.

Biskra

Démantèlement d'un réseau de faussaires

UN RÉSEAU constitué de 18 ressortissants africains, en situation irrégulière, versés dans le faux-monnaillage a été démantelé à Biskra par les services de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), a-t-on appris mardi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Suite à des informations faisant état d'un trafic de faux billets

en monnaie étrangère et en dinars dans la région ouest de la wilaya de Biskra orchestré par deux ressortissants africains, une enquête a été déclenchée, a précisé la même source. Les investigations menées par les éléments de la BMPJ ont permis d'identifier et d'arrêter le principal suspect et 17 de ses acolytes, de différentes nationalités africaines pour faux-

LA POPULATION ALGÉRIENNE DÉPASSE LES 39 MILLIONS D'HABITANTS



LOUVIS

Djalou@hotmail.com

Nouveau stade de 50 000 places de Tizi Ouzou

La toiture «commence à arriver»

■ L'entreprise turque MAPA a entamé cette semaine l'acheminement de la toiture du nouveau stade de 50 000 places de Tizi Ouzou qu'elle réalise conjointement avec le groupe privé algérien ETRHB Haddad.

Par Hamid M.

En effet, l'importation des composants de cette toiture a débuté et c'est la charpente de la toiture qui a été acheminée, avant-hier, sur le chantier sis à Boukhalfa (sortie Ouest de la ville de Tizi Ouzou). Deux autres étapes attendent l'importation totale de toute la toiture de la Turquie. Le taux d'avancement des travaux de réalisation de ce stade est actuellement de l'ordre de 70% et à se référer aux engagements pris par les dirigeants de l'entreprise turque Mapa, le projet devrait être livré en mars 2017 même si certains experts



en la matière avancent l'été prochain comme délai raisonnable

pour le réceptionner selon la cadence du chantier.

H. M.

JSK

Le Français Casoni pour succéder à Mouassa

SAUF REVIREMENT de dernière minute, le technicien français Bernard Casoni est sur le point final de succéder à Kamel Mouassa à la tête du club kabyle, la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK), avons-nous appris auprès des sources sûres. Il est même

attendu aujourd'hui à Tizi Ouzou pour une première prise de contact avec les dirigeants de la JSK avant de parapher son contrat pour une durée de deux saisons. L'ancien international français

Bernard Casoni avait déjà entraîné de nombreux clubs français dans les deux divisions 1et 2 comme Bastia, Evian, Aj Auxerre AS Cannes et son club l'Olympique de Marseille.

Hamid M.

Béjaïa

Arrestation d'un escroc

«LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la troisième sûreté urbaine de Béjaïa ont arrêté un individu qui a escroqué trois citoyens, en l'occurrence I.S, M.M et A.H. Ces derniers ont déposé une plainte contre A.M. résidant à Béjaïa», selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ce dernier qui a accompagné les victimes depuis la ville d'Akbou, a sympathisé avec elles en empruntant leurs téléphones mobiles pour filmer un dossier et l'imprimer

dans un cybercafé dès leur arrivée à Béjaïa. Mais, il n'est jamais revenu vers les victimes ni restitué leurs téléphones portables. Lors de son arrestation, qui est intervenue après une minutieuse enquête menée sur la base d'éléments livrés par les victimes, le malfaiteur a reconnu les faits qui lui sont reprochés, indique la même source. Présenté devant le parquet, il a été placé en détention pour vol est escroquerie.

H. C.